

Accréditation pour la 12^e session du MEDPA (le 15-19 juillet 2019)

Afin d'obtenir votre accréditation pour la 12^e session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (MEDPA), vous devez vous inscrire à travers la plateforme Indico.

Pour vous inscrire, vous aurez besoin de votre passeport ou de votre pièce d'identité ainsi que d'une photo.

L'inscription à cet événement est ouverte jusqu'à le12 juillet 2019.

Comment s'inscrire sur INDICO : trois étapes

Si vous n'avez pas encore de compte (dans le cas contraire, passez directement à l'étape 3) :

- Créez votre compte (si vous avez déjà participé à d'autres conférences, comme celles du Conseil des droits de l'homme en 2017-2019 ou la 11^e session du Mécanisme d'experts le compte reste inchangé, et vous pouvez dans ce cas passer directement à l'étape 3) :
 - Rendez-vous sur le site Indico, à l'adresse <u>: https://reg.unog.ch/</u>
 - Cliquez sur Login (connexion) en haut à droite de l'écran
 - Cliquez sur le bouton Create a new account (créer un nouveau compte)
 - Saisissez vos informations personnelles dans le formulaire (elles doivent correspondre à celles qui figurent sur votre pièce d'identité)
 - Téléchargez votre photo qui devrait complies avec les normes suivantes : <u>http://bit.ly/Photo-UN</u> (*en anglais*)
 - Cliquez sur Confirm (confirmer) pour envoyer les informations de votre profil
- 2) Activez votre compte :
 - Le système vous enverra un courriel automatisé pour confirmer la création de votre compte et vous demandera de l'activer
 - Une fois que vous aurez cliqué sur le lien d'activation contenu dans le courriel, votre compte sera activé et vous pourrez vous inscrire à la session du MEDPA et aux évènements qui sont ouverts aux représentants de votre ONG
- 3) Inscrivez-vous à des rencontres :

- Connectez-vous à Indico à l'aide des informations d'authentification que vous avez utilisées lors de l'étape 1 sur la page d'inscription du MEDPA : <u>https://reg.unog.ch/event/19370/</u>
- Cliquez sur le bouton Register now (s'inscrire maintenant)
- Passez en revue vos informations personnelles et indiquez tout renseignement complémentaire demandé
- Dans *Representation type (type de représentation),* sélectionnez la catégorie qui vous correspond et saisissez le nom de votre organisation (sélectionnez-le dans la liste qui s'affiche)
- Dans Organization type (type d'organisation), sélectionnez la catégorie qui vous correspond (Organisation des peuples autochtones ; ONG dotée du statut consultatif auprès de l'ECOSOC ; ONG n'ayant pas le statut consultatif auprès de l'ECOSOC ; Agence des Nations Unies ; Autre)
- Dans Contribution Plan (*Contribution envisagée*), précisez comment votre organisation contribuera au travail du Mécanisme d'experts.
- Dans *Organization's work* (*Activités de l'organisation*), veuillez décrire brièvement les activités menées par votre organisation que vous considérez pertinentes pour les droits des peuples autochtones
- Ajoutez une lettre de demande d'accréditation pour l'ensemble des délégués participant sous la même organisation (<u>Exemple</u>: [Nom de l'organisation], désigne [nom complet du participant (Prénom, NOM DE FAMILLE) et titre] pour participer à la Douzième Session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, qui se tiendra à Genève du 15 au 19 juillet 2019. Remarque : le nom du participant doit correspondre exactement à celui qui figure sur son passeport.
- Cliquez sur le bouton *Register (s'inscrire)* pour envoyer votre demande

Important: Vous recevrez une notification automatique par courriel une fois votre inscription approuvée (**c'est la lettre officielle qui confirme votre participation**). **Imprimez** cette lettre de confirmation, vous en aurez besoin pour obtenir votre badge.

Veuillez noter que chaque participant devra s'inscrire. Pour toute question concernant l'accréditation, veuillez contacter <u>expertmechanism@ohchr.org</u>.

Les participants devront aller chercher un badge au :

Palais des Nations –Entrée de la Sécurité Portail Prégny, 8–14 Avenue de la Paix 1211 Genève Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h

Vous devrez présenter votre passeport ou autre pièce d'identité ainsi que la confirmation de votre inscription en ligne. Il est fortement conseillé d'être à la porte de Prégny, au moins une heure avant le début de la séance.

Les visiteurs ne peuvent pas entrer par la porte de la Place des Nations et doivent se diriger vers le portail de Pregny.